



Total de samedi décompté dans les congés payés

Par **blade**, le **18/04/2012** à **09:33**

Bonjour,
je suis en jours ouvrables et étant parti en milieu de semaine en vacances mon employeur m'a décompté au total, 6 samedis de congés payés ce qui fait que je suis à -1 au terme de mes congés. a-t-il le droit? ou comme je le pensais il peut décompter que 5 samedis.

merci d'avance.

Par **NOSZI**, le **18/04/2012** à **09:38**

Bonjour,

Pouvez vous préciser votre question? De quand à quand êtes vous parti en vacances.
Si votre période de congés recouvrait 6 samedis, votre employeur a parfaitement le droit de les décompter et le solde de -1 veut simplement dire que vous aurez un jour de congés de moins sur l'année prochaine, ce jour ayant été pris par anticipation cette année.

Cdt

Par **blade**, le **18/04/2012** à **10:23**

vacances du 6 au 21 aout donc 11 jours ouvrables et 9 jours ouvrés et du 16 décembre au 8 janvier inclus d'où 20 jours ouvrables avec un sixième samedi de décompté ou 16 jours ouvrés. mais j'ai lu sur un texte officiel "que le décompte soit en jours ouvrés ou jours ouvrables les droits à congés des salariés doivent être identiques. donc là en l'occurrence il y a 25 jours ouvrés de décomptés pour 31 en jours ouvrables. cela me paraît incohérent.